

Ordre du jour	Synthèse des échanges
<p>Présentation Actions Cœur de Ville par Claudie Saint André, Maire Adjointe déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement</p>	<p>Action cœur de Ville est un programme mise en place par l'Etat pour favoriser le dynamisme des villes moyennes. Les partenaires financiers sont selon les projets la Ville, CA3B, l'Etat, le Département de l'Ain, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Banque des Territoires et Action Logement.</p> <p>Les actions et projets s'articulent autour d'objectifs thématiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville - Favoriser un développement économique et commercial équilibré - Fournir l'accès aux équipements et services public - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions. <p>Voir le diaporama joint de la présentation détaillée</p> <p>Question du conseil citoyen : Quel est le budget global de ces actions et quel est le calendrier de réalisation ? Chaque opération a son budget propre, réalisable et financable dans la durée du mandat.</p>
<p>Présentation des travaux du groupe de travail contrat de ville</p>	<p>Rappel des objectifs du groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux conseillers citoyens de comprendre et de s'approprier le fonctionnement du contrat de ville. - Solliciter l'avis des conseillers citoyens sur les projets déposés dans le cadre du contrat de ville. - Permettre aux conseillers citoyens d'être représentés aux instances de décision du contrat de ville. - Inciter les conseillers citoyens à faire du lien entre les habitants des quartiers prioritaires « politique de la ville » et les projets déposés dans le cadre du contrat de ville sous différentes formes : diagnostic en marchant, participation à une action, proposition d'une action sur le territoire... <p>Déroulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeudi 12 novembre : présentation du fonctionnement du contrat de ville. - Mercredi 18 novembre : présentation des 71 projets déposés. - De fin décembre jusqu'au 11 janvier : lecture des projets avec la grille d'analyse - Jeudi 14 janvier : mise en commun des retours sur les projets.

	<p>Suite du groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avis des conseillers citoyens relayé auprès des porteurs de projets et des techniciens participants aux instances de suivi du contrat de ville. - Participation de deux représentants aux instances de suivi du contrat de ville - Rencontre de porteurs de projet qui ont particulièrement interpellé les conseillers citoyens pour mieux connaître leur projet.
<p>Présentation des travaux du groupe de travail bilan renouvellement des conseils citoyens</p>	<p>Rappel des objectifs du groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un bilan de la session 2018-2021 des conseils citoyens - Faire des propositions d'évolution et d'amélioration sur des thématiques identifiées - Préparer le renouvellement des conseils citoyens <p>Déroulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'un questionnaire en ligne - Mercredi 18 novembre : Réflexion sur le rôle des conseils citoyens - Mercredi 2 décembre : Réflexion sur les thématiques à travailler en conseil citoyen et le fonctionnement <p>Suite du groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Présentation des travaux du groupe dans chaque plénière</i> - <i>Temps d'échange sur les propositions avec Fabrice CANET</i> - <i>Organisation d'un nouveau temps de travail sur le renouvellement</i> <p>Présentation des propositions du groupe de travail :</p> <p>* Rôle des conseils citoyens :</p> <p>1- Lien avec les habitants (+ relais auprès de la Ville) et les associations du quartier (organisation de temps convivial au démarrage de la session pour connaître et se faire connaître, présentation du conseil citoyen à l'occasion d'une quinzaine citoyenne, organisation de diagnostic en marchant, présence sur des animations et temps forts sur le quartier...)</p> <p>2- Etre informé sur le quartier, la ville (poursuite de la réception des infos travaux, l'adjoint référent vient présenter les projets du quartier...)</p> <p>3- Concertation/consultation sur les grands projets de la Ville (être concerté en amont sur les projets importants de la Ville, être clair dans le niveau d'implication des conseils citoyens sur le projet, identifier les points du projet qui peuvent être mis en discussion ou non)</p> <p>* Les thématiques à travailler et sous quelle forme :</p> <p>Groupe de travail par quartier, à l'initiative des conseils citoyens : vie de quartier, vivre ensemble, solidarité, lien social, cadre de vie</p> <p>Groupe de travail en inter-conseils, à l'initiative des conseils citoyens : solidarité, lien social et transition écologique</p> <p>Groupe de travail inter-conseils à l'initiative de la Ville : développement modes doux, cadre de vie, sécurisation des déplacements, transition écologique, culture, éducation, urbanisme</p>

*** A maintenir :**

Travail en inter-conseils
Formations
Travail en plénière sur un sujet défini

*** A créer :**

Réserver une page pour les conseils citoyens dans le magazine C'est à Bourg
Proposer un temps convivial une fois par an
Réaliser un livret « mon conseil citoyen a du talent »

*** A modifier :**

Plus de réunion inter-conseils
Des zones géographiques à revoir
Des réunions sans la présence des élus

Les enjeux identifiés pour le renouvellement des conseils citoyens :

- IDENTIFIER un rôle clair, partagé et reconnu pour les conseillers citoyens
- DIVERSIFIER, pour rendre les conseillers citoyens plus représentatifs de la population
- RESPONSABILISER pour permettre un fonctionnement plus ouvert, représentatif et autonome.
- OUVRIR sur le quartier, sur les habitants sur les associations

Propositions de principe d'évolution des conseils citoyens :

*** Rôle des Conseils citoyens :**

- Ambassadeur de la participation sur le quartier : relais d'information, rencontre avec les habitants et les associations du territoire...
- Missionnés par la Ville pour rendre un avis, réaliser un diagnostic... sur une thématique identifiée et un calendrier précis

*** Composition-Fonctionnement**

- Le conseil citoyen est composé :
 - d'un collègue habitant sans limite de nombre
 - d'un collègue associations sur volontariat ou sollicitées par les conseils citoyens
- Le bureau est le cœur du fonctionnement du conseil citoyen (il prépare l'ordre du jour des plénières, propose des actions pour la rencontre des habitants...) et se réunit régulièrement pour dynamiser le conseil citoyen.
- Le travail en inter-conseils est organisé et favorisé
- Une enveloppe financière de fonctionnement est mise à disposition des conseils citoyens pour leur permettre de financer des actions, animations, formations... (enveloppe qui remplace le Fonds de Participation des Habitants).

Synthèse des échanges suite à la présentation :

- L'auto-saisine doit rester une possibilité pour les conseils citoyens, proposer un sujet sur lequel il souhaite réfléchir et faire des propositions.
- La clarification du rôle des conseils citoyens est importante.

<p>Présentation des travaux du groupe de travail budget participatif</p>	<p>Rappel des objectifs du groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan du CCPT (comité consultatif de programmation des travaux) - Identifier les rôles du conseil citoyen dans la mise en œuvre et le suivi du budget participatif - Tester les principes donnés par la Municipalité au budget participatif auprès des habitants <p>Déroulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'un questionnaire en ligne pour faire le bilan du CCPT. - Jeudi 26 novembre : Présentation des étapes d'un budget participatif et réflexion sur l'âge des déposants. - Jeudi 10 décembre : Réflexion sur le rôle des conseils citoyens dans le budget participatif <p>Suite du groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des travaux du groupe dans chaque plénière - Temps d'échange sur les propositions avec Fabrice CANET - Organisation d'un nouveau temps de travail sur les critères d'éligibilité <p>Définition d'un budget participatif :</p> <p>Un budget participatif est un dispositif permettant d'associer des citoyens non élus à l'allocation des finances publiques. C'est une enveloppe budgétaire identifiée permettant de financer des projets proposés et votés par les habitants.</p> <p>Les étapes du budget participatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les habitants déposent leurs projets - La commune étudie leur recevabilité - Les habitants votent pour leurs projets préférés - Annonce des projets gagnants - Réalisation des projets par la commune et les habitants <p>Présentation des propositions du groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mineurs doivent pouvoir déposer et voter pour les projets - Le dépôt de projet collectif est à favoriser - Le conseil citoyen a un rôle dans la <u>mise en œuvre</u> du budget participatif : <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la réflexion sur l'âge des déposants, proposition de rôle pour le CC, échange sur les critères d'éligibilité • Promotion du budget participatif auprès des habitants - Le conseil citoyen a un rôle dans <u>le suivi</u> du budget participatif <ul style="list-style-type: none"> • Aide technique au dépôt des projets auprès des habitants • Participe à la commission d'éligibilité - Participe à l'évaluation <p>Synthèse des échanges suite à la présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un travail d'explication sur les critères, que met-on derrière transition écologique et vivre ensemble ?
<p>Dimanches sports</p>	<p>Le conseil citoyen Centre Brou Baudières propose à l'ensemble des conseils citoyens de participer à leur action Dimanches Sports qui était initialement prévue au printemps 2019 et a dû être reportée à cause de la crise sanitaire. L'objectif est de proposer une animation sportive, le dimanche matin, en centre-ville en partenariat avec les associations locales.</p>

	<p>Deux dates ont été retenues et 3 sports différents seront proposés Esplanade de la Comédie et au parc du Bastion :</p> <p>Dimanche 25 avril : Zumba/Marche nordique/golf</p> <p>Dimanche 30 avril : City gym/karaté/Tai Chi</p> <p>Prochaine rencontre de préparation : Jeudi 11 février à 18h</p>
<p>Groupe cohabitation mode doux : proposition de travailler sur une carte de la cyclabilité</p>	<p>Les objectifs de la carte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carte spécifique destinée aux cyclistes, être attentif au format et au pliage pour que ce soit pratique (pliage astucieux comme plan de métro par exemple). <p>Les informations à donner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La localisation visuelle (avec des pictogrammes) des : <ul style="list-style-type: none"> • Pistes et bandes cyclables avec leur sens, • Arceaux couverts ou non (couvert : place Bernard, MCC, Centre des impôts), • Box à vélos, • Stations de vélos en libre-service, Stations de gonflages, • Réparateurs de vélos, • Zones de rencontres, • Points d'attractions de la ville, ... - Des rappels d'usages et de conduite sous forme d'images explicites. <p>Aller voir ce qui se fait dans d'autres villes, à Annecy un plan accompagné de différentes informations qui nous semble adaptées et judicieuses, un plan interactif à Lyon, une Application Nantes dans ma poche</p> <p>BNE (Bourg Nature Environnement) est en lien avec la FUB (fédération des utilisateurs de la bicyclette) et travaille avec le site opencyclemap.org (base de données à nourrir par les usagers)</p> <p>Des actions qui pourraient être mise en place autour de ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des promenades urbaines - Un ou des articles dans « C'est à Bourg » - Distribution de flyers, opération coup de poing au lancement de la carte <p>Points de distribution toute l'année à l'office du tourisme, la Mairie, la Station, Rubis, les réparateurs de vélos</p> <p>Implication des conseillers citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir donner notre avis sur la maquette avant la publication, - Être consultés sur le côté pratique et exercer notre expertise d'usage. <p>Attente par rapport à la Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Edition de cette carte financée dans son intégralité - Echéance de la publication de cette carte transmise afin de pouvoir en informer les utilisateurs en attente de cet outil - Création sur le site de la ville et/ou de CA3B d'une carte interactive. - Partenariat : La commission cycle ? Le service communication ? CA3B ? <p>Un temps de travail sera proposé au groupe dans le cadre de la commission cycle.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Prochain bureau : Jeudi 1^{er} avril à 18h</p> <p>Séance plénière : jeudi 29 avril à 18h30</p>

Les participants :

Ville de Bourg-en-Bresse	Claudie SAINT ANDRE (Maire Adjointe déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement), Christian BURTIN (co-animateur élu), Luc VOGEL (Directeur Direction Citoyenneté Ville Durable) Leslie COBO-MOREL (animatrice citoyenneté)
Conseillers citoyens	Adeline BAILLY, Hubert BONNAMOUR, Catherine CLEMENT, Anne ESTINGOY, Sébastien MARQUES, Jean-Michel SIMON, Michel VANDENBORRE, Michel BARBE (association Sébastien Castellion), Marie-Jo RAIDELET, Véronique MARTIN (Le Rep'R), Charles VIEUDRIN (confédération syndicale des familles)
Excusés	Jean BRUHIERE, Françoise DELATTRE, (Anim'à Bourg), Jean-Albert MARTIN RAVIER (Association des Paralysés de France).